

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 1 de 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société:	Schulz Farben- und Lackfabrik GmbH	
Rue:	An der Altnah 10	
Lieu:	D-55450 Langenlonsheim	
Téléphone:	+49 (0)6704 9388-0	Téléfax: +49 (0)6704 9388-50
e-mail:	infoIG@schulz-farben.de	
Internet:	www.schulz-farben.de	
Service responsable:	infoIG@schulz-farben.de	

**Fournisseur**

Société:	Gamma
Rue:	Postbus 100
Lieu:	NL-3830 AC Leusden
Téléphone:	+31 (0) 88-010 8618
Internet:	www.gamma.be

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Centre anti-poison Numéro de téléphone d'urgence: +32 (0) 70 245 245 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Potentiel de troubles endocriniens Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 2 de 13

**Composants dangereux**

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
Classification SGH				
13463-67-7	dioxyde de titane			5 - < 10 %
	236-675-5	022-006-00-2		
Carc. 2; H351				
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			< 0,05 %
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60	
Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H411				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
13463-67-7	236-675-5	dioxyde de titane	5 - < 10 %
par inhalation: CL50 = > 6,82 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 10000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg			
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	< 0,05 %
par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 500 mg/kg Skin Sens. 1; H317: >= 0,05 - 100 M acute; H400: M=1			

**Information supplémentaire**

La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique = 10 µm.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

En cas de symptômes respiratoires:

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 3 de 13

**Après ingestion**

- Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.
- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
- Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
- NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool; Dioxyde de carbone (CO2); Poudre d'extinction

**Moyens d'extinction inappropriés**

- Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Le produit lui-même n'est pas combustible.
- Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Information supplémentaire**

- Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

- Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
- Maniement sûr: voir rubrique 7

**Pour les non-secouristes**

- En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Acide fort, Base forte
- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**Pour les secouristes**

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Le produit lui-même n'est pas combustible.
- Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 4 de 13

autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Rincer abondamment avec de l'eau.

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection individuelle: voir rubrique 8

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

**Information supplémentaire**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Conserver hors de la portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Protéger contre: Gel. inutilisable après congélation.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Protéger des radiations solaires directes.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Acide fort, Base forte

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir les informations fournies par le fabricant.

Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 5 de 13

**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Nº CAS	Noms des agents	ppm	mg/m³	F/m³	Catégorie	Origine
1317-65-3	Calcium (carbonate de)	-	10		8 h	
-	Particules non classifiées autrement (fraction alvéolaire)	-	3		8 h	
-	Particules non classifiées autrement (fraction inhalable)	-	10		8 h	
14807-96-6	Talc (sans fibre d'amiante, poussières alvéolaires)	-	2		8 h	
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	-	10		8 h	

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

Nº CAS	Noms des agents	DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
13463-67-7	dioxyde de titane				
Salarié DNEL, aigu			par inhalation	local	10 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme			par voie orale	systémique	700 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

Nº CAS	Noms des agents	Milieu environnemental	Valeur
13463-67-7	dioxyde de titane		
Eau douce			0,127 mg/l
Eau de mer			> 1 mg/l
Sédiment d'eau douce			> 1000 mg/kg
Sédiment marin			> 100 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			> 100 mg/l
Sol			100 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Porter des gants appropriés. Remplacer en cas d'usure! Voir les informations fournies par le fabricant.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration: 240min

Epaisseur du matériau des gants: 0,2mm

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection respiratoire**

Application au rouleau ou au pinceau. En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 6 de 13

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Nom commercial du produit/désignation
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

**Testé selon la méthode****Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	ca. 100 °C calculé.
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

**Inflammabilité**

solide/liquide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	non applicable

**Température d'inflammation spontanée**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:

non applicable

**Propriétés comburantes**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

pH-Valeur (à 20 °C): 8 - 9 ISO 976

Viscosité dynamique: non déterminé

Viscosité cinématique: > 20,5 mm<sup>2</sup>/s ASTM D 445  
(à 40 °C)

Durée d'écoulement: non déterminé

Hydrosolubilité: dispersible

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non applicable

Pression de vapeur: 23 hPa calculé.  
(à 20 °C)Pression de vapeur: 123 hPa calculé.  
(à 50 °C)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 7 de 13

Densité (à 20 °C):	ca. 1,43 g/cm <sup>3</sup> DIN EN ISO 2811-3
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non applicable

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation: non applicable

**Information supplémentaire**

non applicable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre: Gel.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Protéger des radiations solaires directes.

**10.5. Matières incompatibles**

Comburant, Acide fort, Base forte

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 8 de 13

Nº CAS	Substance	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
13463-67-7	dioxyde de titane					
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	OCDE 425	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 10000	Lapin	Producteur	
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 mg/l	> 6,82	Rat	Producteur	
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one					
	orale	ATE mg/kg	500			
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE	0,05 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire**

Référence à d'autres sections: 2,3,15

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 9 de 13

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
13463-67-7	dioxyde de titane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000	96 h Tête de boule	OCDE 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h Pseudokirchneriella subcapitata	EPA-600/9-78-018	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 1000	48 h Daphnia pulex (puce d'eau)	OCDE 202	
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,11	72 h Selenastrum capricornutum	Producteur	OCDE 201
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,04	3 d Selenastrum capricornutum	Producteur	OCDE 201
	Toxicité bactérielle aiguë	(13 mg/l)		3 h Boue activée	Producteur	OCDE 209

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			
	OCDE 302B	90 %	28	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OCDE 303A	> 70 %	28	Producteur
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

Nº CAS	Substance	Log Pow
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0,7

**FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	6,95	Piscis	Producteur

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter le rejet dans l'environnement.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 10 de 13

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Eliminer en observant les réglementations administratives.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**L'élimination des emballages contaminés**

Eliminer en observant les réglementations administratives.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Non classifié

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Non classifié

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Non classifié

**14.4. Groupe d'emballage:**

Non classifié

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Non classifié

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 11 de 13

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Non classifié**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Non classifié**14.4. Groupe d'emballage:** Non classifié**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** Non classifié**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Non classifié**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Non classifié**14.4. Groupe d'emballage:** Non classifié**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): max. 30 g/l

Sous-catégorie selon la directive  
2004/42/CE: Intérieur mate murs et plafonds (brillant <= 25@60°) - revêtements en phase aqueuse, Valeur limite COV: 30 g/lIndications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,11,12,13,14,15,16.

**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE**

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 12 de 13

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.



Schulz Farben- und Lackfabrik GmbH

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Peinture Murale Bleu zinc\_103009\_Gamma BE

Date de révision: 15.06.2021

Code du produit: REZ4230

Page 13 de 13

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*